



Demande d'occupation d'une infrastructure sportive communale pour la saison 2022-2023

Le présent formulaire **dûment complété, signé et accompagné des documents demandés** doit être renvoyé soit par mail à sports@anderlecht.brussels soit par envoi postal à **Service Sports – Rue Van Lint, 6 à 1070 Anderlecht** avant le **20 mars 2022**.

1. Renseignements

Nom officiel de l'organisation :

Forme juridique :

Adresse du siège social*¹ :

Activité de l'organisation :

Fédération* :

Site internet :

Réseaux sociaux :

2. Coordonnées

➔ Représentant.e officiel.e

Nom, Prénom, Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

➔ Personne de contact (toutes les communications se feront via la personne de contact !)

Nom, Prénom, Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

¹Les champs munis d'une astérisque sont à compléter si pertinents



3. Public

→ Catégories des groupes d'activités :

Groupe adulte	oui	non
Groupe jeune	oui	non
Groupe mixte	oui	non
Groupe senior	oui	non
Groupe inclusion et/ou handicap	oui	non

→ Profil du public :

Féminin	oui	non
Masculin	oui	non
Mixte	oui	non

→ Bénéficiez-vous du tarif Anderlechtois ? :

L'entité est-elle composée de plus de 40 % d'Anderlechtois	oui	non
Exercez-vous des activités sportives sur le territoire communal depuis plus de 5 ans ?	oui	non

4. Guide des sports - Autres

Désirez-vous faire la publicité de l'action chèques sport ?:	oui	non
Désirer-vous figurer dans le guide des sports ?:	oui	non

Personne de contact pour figurer dans le guide de sports :

Téléphone:

Mail:

5. Réservation ²

Veillez compléter une ligne par plage d'occupation comme présenté sur la ligne d'exemple dans le cadre grisé. Pour les terrains de football, précisez votre préférence (terrain entier ou demi terrain).

1 - Nom de l'infrastructure 2 - Préférence terrain entier demi terrain.	1 - Jour 2 - Horaire	Type entraînement match.	Fréquence 1 x semaine 1 semaine sur 2.	1 - Composition du public seniors, adultes, jeunes - de 18 ans, mixtes, personnes avec handicap. 2 - Nombre de participants max. 3 - Catégorie d'âge et genre filles ou garçons ou mixte	Discipline
1 - Stade Verdi. 2 - Demi terrain.	1- Dimanche. 2- 11h00 à 12h30.	Match.	1 semaine sur 2.	1 - Jeunes – de 18 ans. 2 - 12 personnes. 3 - 11 ans /cat.U11 - Filles .	Football.

² Vous pouvez imprimer cette page en plusieurs exemplaires si besoin - La page suivante présente les différentes infrastructures en location

6. Dénomination des infrastructures disponibles en location

Infrastructures extérieures	Infrastructures intérieures		
<ul style="list-style-type: none"> → Jesse Owens - Piste d'Athlétisme → Verdi - Synthétique → Vercauteren - Synthétique → Vogelenzang Terrain.1 Gazon → Vogelenzang Terrain.2 Synthétique → Vogelenzang Terrain.5 Synthétique 	<ul style="list-style-type: none"> → Simonet – Salle omnisports → Trèfles - Salle omnisports → Lemmens - Salle omnisports → Lemmens - salle de boxe → Salles de gymnastique <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> (P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> (K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien </td> </tr> </table>	(P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême	(K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien
(P1 – M8) Clair Soleil (P6/13) Les Marronniers (Estrade) (P6/13) Les Marronniers (Préau) (P12 – M12) Le Tilleul (L7) GBS Scheut (P14) Scherdemael (P15 – M9) Moortebeek (P16 – M15) Les Peupliers (P17) Pierre Lairin (P18) Les Étangs (P19) Les Asters (P21) La Roue (P22 – M20) Maurice Carême	(K9) Goede Lucht Athénée Bracops Lambert (Bertaux) Athénée Bracops Lambert (parc) Athénée Bracops Lambert (Procession) (P9 – 10) Carrefour Demosthène (P24) Les Pommiers Kameleon (Curo Hall) Institut Marius Renard Institut Marius Renard – Annexe (L1/12) GBS Veeweide – Salle (L1/12) GBS Veeweide – Préau (L13) GBS Dertien		

La structure locataire a l'obligation d'avertir la coordination du service des Sports (sports@anderlecht.brussels ou 02/800 07 03) en cas de non utilisation des infrastructures sportives

7. Remarques

Vos remarques et/ou précisions :

.....

.....



8. Membre du Comité et/ou du Conseil d'administration*

➔ **Président**

Nom, Prénom :

Adresse

Téléphone :

Mail :

➔ **Secrétaire**

Nom, Prénom :

Adresse

Téléphone :

Mail :

➔ **Trésorier**

Nom, Prénom :

Adresse

Téléphone :

Mail :



9. Documents à joindre à votre demande

- Copie de la carte d'identité recto/verso du représentant officiel.
- Copie des statuts publiés au Moniteur Belge ou règlement d'ordre intérieur.
- Liste officielle des joueurs avec lieu de résidence et date de naissance.
- [Formulaire d'appel à candidature](#) si votre ASBL n'a pas pour but principal la pratique d'une activité sportive (ces demandes seront analysées dans un second temps).*
- Copie du document de la police d'assurance (sauf si fédération)*.

Nom de la police d'assurance RC générale* :

Numéro de la police d'assurance* :

*En l'absence de **toutes les informations utiles**, la demande ne sera pas traitée !
Les demandes complètes envoyées avant le **20 mars 2022** seront traitées prioritairement.
Les demandes incomplètes, rendues en retard et les demandes relatives à l'appel à candidatures pour les asbls n'ayant pas pour but principal la pratique sportive seront analysées dans un second temps.*

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement d'occupation des infrastructures sportives communales ci-annexé (également disponible sur le [site internet de la commune d'Anderlecht](#)) et des obligations qui en découlent. Nous marquons notre accord sur le contenu dudit règlement et nous nous engageons à sa stricte application.

Nom	Date	Signature

10. Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dette en cours :
Dossier complet : oui non	Tarif à appliquer :